



Sécurité

N°76 – Mardi 20 mai 2003 page 1/1

Partir et naviguer en toute sécurité – Rappel de prudence

A l'approche des vacances, plus que jamais, il convient d'être prudent. Les rivières, les plans d'eau et la mer vont bientôt être une destination privilégiée pour les loisirs nautiques.

La Fédération Française de Canoë-Kayak souhaite rappeler quelques règles de prudence à l'attention de tous les pratiquants.

Les conduites à tenir dans la navigation en canoë ou en kayak et disciplines associées (raft, nage en eau vive, gonflables, ...)

Les pratiquants des disciplines nautiques doivent s'attacher à :

-**s'assurer de l'adéquation de leur niveau technique** avec le programme projeté. La FFCK a créé, à cet effet, un diplôme d'auto évaluation « Pagaies Couleurs »,

-s'entourer des **conseils de spécialistes**, ne jamais pratiquer isolément, informer un tiers du projet,

-prendre connaissance de **l'état du cours d'eau** ou plan d'eau utilisé, des conditions de navigation, des difficultés locales, et de l'évolution des conditions météorologiques,

-utiliser du **matériel conforme** à la réglementation en vigueur (bateau, gilet, casque).

Les principaux dangers

L'analyse de l'accidentologie permet d'identifier deux causes principales synonymes de risque :

- **les barrages et aménagements artificiels** dans le lit de la rivière : un mouvement d'eau d'apparence anodine, appelé « rappel », est présent au pied de nombreux barrages et peut présenter un danger mortel, selon le niveau de l'eau. Il est fermement recommandé de ne jamais s'approcher par l'amont ou par l'aval, ni de franchir un barrage, un déversoir ou un vannage. Si celui-ci est équipé d'une glissière spécifique et signalée, ne l'emprunter que lorsque le niveau d'eau est conforme à son usage,

-**les branches immergées** : elles sont souvent accumulées à l'extérieur des virages des rivières. Il est donc recommandé de naviguer au milieu des cours d'eau et de ne pas s'accrocher aux branchages.

Les contacts utiles

Dans le souci de réunir les meilleures conditions de pratique et de prévenir les risques d'accidents, la Fédération Française de Canoë-Kayak invite les usagers à se rapprocher des structures spécialisées avant de s'engager : clubs, structures professionnelles agréées, comités départementaux et régionaux de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Internet : <http://www.ffcanoe.asso.fr/pratiquer> - Télécharger le Guide Découverte 2003 sur cette adresse

Sortie du Guide Découverte 2003

Pour faciliter la découverte, l'apprentissage et la pratique des activités de canoë-kayak par le plus grand nombre, la Fédération française de canoë-kayak a édité, pour la 3^{ème} année consécutive, le Guide Découverte. Le millésime 2003 compte 32 pages :

- pour moitié, des conseils pratiques dans le domaine de la sécurité, de la connaissance du milieu et de la technique de base
- pour moitié, des informations sur les structures recommandées et les relais de la FFCK en région.

Le Guide Découverte sera disponible dans le réseau des offices de tourisme, des syndicats d'initiative et des comités du tourisme grâce au soutien de leurs fédérations ainsi que dans les centres UCPA, les Espaces Eau Vive, les magasins Canoë Plus et sur la Tournée des plages Playstation. Il sera également joint avec le Canoë Kayak Magazine hors série « guide de l'été ». Il est actuellement téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.ffcanoe.asso.fr/pratiquer>



Plus d'infos ?

Catherine POUYAT - Tél : 01.45.11.08.73 - Fax: 01.48.86.13.25 - Email: cpouyat@ffcanoe.asso.fr